

DURÉE

1,00000 jours (soit 8 heures)

PRIX

500 € par participant

Soit 600 € TTC

Frais de repas et d'hébergement non inclus

PUBLIC CONCERNÉ

- Services technique/maintenance
- Gardiens d'immeuble
- Employés d'immeuble
- Concierges
- Techniciens de gestion locative
- Agences immobilières
- Syndics
- Bailleurs sociaux

PRÉREQUIS

Pour valider votre inscription :

- Inscrivez-vous en ligne
- Complétez vos coordonnées
- Procédez au règlement des frais pédagogiques

PÉDAGOGIE

A travers différents contenus (vidéos, ateliers pédagogiques et interactifs, documents...) parcourez les points essentiels et devenez acteur de votre formation !

FORMATEURS

Experts, ingénieurs, avocats, juristes, techniciens

ÉVALUATION ET SUIVI

Évaluations tout au long de la formation. Des évaluations et ateliers pédagogiques sont mis en place à chaque thème abordé

**OBJECTIFS**

L'objectif premier de cette formation est de répertorier et de synthétiser les dispositions techniques et réglementaires relatives à la sécurité des automatismes.

**PROGRAMME**

- Dispositifs réglementaires
- Portes automatiques à tambour
- Portes coulissantes automatiques pour piétons
- Portails et portes équipés d'un système de motorisation
- Accidents dus aux chocs avec des portes vitrées
- Types de fonctionnement ou de manoeuvre (motorisée, par impulsion, par gravité, automatique...)
- Description d'une installation et obligations d'entretien
- Eléments de sécurité
- Rôle de la vérification et de l'entretien
- Coût de la sécurité

**VALIDATION**

Attestation de formation délivrée par l'OFIB, organisme certifié **QUALIOPI**



